

## FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024 CANTINES DU HAUT-BÉARN (hors Oloron)

Merci de bien vouloir renseigner obligatoirement tous les champs demandés.

Toute fiche non complète et non lisible ne pourra être traitée.

**Vous recevrez, par mail, un lien de première connexion à l'Espace Famille, suite à l'enregistrement de cette fiche par nos services.**

### ENFANT

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe :  Fille  Garçon Date de naissance : ..... / ..... / .....

École fréquentée en 2023-2024 : Commune : ..... Classe : .....

### PARENTS OU REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Pour les parents en garde alternée, merci de compléter deux fiches d'inscription distinctes.

NOM : .....	NOM : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Représentant légal
Adresse : .....	.....
.....	.....
Tél. : .....	Tél. : .....
Tél. travail : .....	Tél. travail : .....
*MAIL (en majuscules) : .....	*MAIL (en majuscules) : .....
.....	.....

**\*La mention de votre mail est obligatoire ! Sans cette information, nous ne pourrons pas créer votre espace sur le « Portail Famille » (Cf. Règlement de fonctionnement page 2).**

### FRÉQUENTATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mon enfant déjeunera à la cantine de façon (cochez les jours concernés) :

régulière, toute l'année :  LUNDI  MARDI  JEUDI  VENDREDI

En cas de garde alternée, merci de préciser votre semaine :  semaine paire  semaine impaire

occasionnelle

Dans ce cas, les repas **doivent être réservés** sur votre Espace famille **avant le jeudi matin 9h pour la semaine suivante.**

Date du premier jour de fréquentation (obligatoire) : .....

Merci de cocher cette case si vous optez pour une restauration « sans porc » pour votre enfant.

Merci de bien vouloir tourner la page >>>

## ALLERGIES ALIMENTAIRES OU AUTRES PATHOLOGIES À SIGNALER

Se reporter au protocole décrit dans le règlement de fonctionnement, point 3, page 2.

L'enfant a-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) alimentaire ?

- Non       Oui, date de la commission PAI : .....
- Renouvellement à prévoir le : .....
- Autres (précisez) : .....

## FACTURATION

Qui règlera les factures de restauration collective ?

- La mère       Le père       Le représentant légal

Si nécessaire, vous pouvez apporter des précisions (ex : adresse autre payeur...) : .....

.....

.....

.....

**Justificatif obligatoire à fournir pour toute inscription : attestation CAF/MSA du quotient familial de janvier 2023**

## VALIDATION DES INFORMATIONS DONNÉES

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement disponible en scannant le QR code ci-contre ou sur le site internet [www.hautbearn.fr/grandir/restauration-collective](http://www.hautbearn.fr/grandir/restauration-collective), et m'engage à le respecter.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations données.
- Je m'engage à acquitter la facture mensuelle de cantine dans les délais.
- J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre de reportages réalisés par les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (pour une utilisation sur les outils de communication de la collectivité uniquement : Facebook, site Internet et magazine).

Règlement de  
fonctionnement



Date :    /    /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature Mère :                      Signature Père :                      Signature représentant légal :

**Cette fiche est à renvoyer à l'adresse mail [restauration.collective@hautbearn.fr](mailto:restauration.collective@hautbearn.fr)**